



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel : 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale. Mardi 20 mars 2012**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

## **SOMMAIRE**

**1) Mouvement : quelques précisions.**

**2) La carte scolaire s'étend sur la toile.**

**3) Laurent Herrmann, parent d'élève de l'école de Bisel, s'est inspiré d'une chanson de Mickey 3D pour dénoncer à sa façon les fermetures de classes et apporter sa pierre à l'édifice.**

**4) Bilan du sondage du café pédagogique sur les attentes des enseignants sur les élections présidentielles.**

**5) Les enseignants sont maintenant fichés par un logiciel administratif.**

**6) Journée mondiale contre le racisme : mercredi 21 mars 2012.**

### **1) Mouvement : quelques précisions.**

- **Classes passerelles** : ce ne sont plus des postes à profils (plus de code particulier).

En demandant un poste d'adjoint dans une école maternelle où il y a une passerelle, on peut être titularisé sur un poste d'adjoint maternelle ou sur le poste « passerelle ». (Liste des EM où il y a des passerelles)

Dans tous les cas, prenez contact avec l'école maternelle concernée.

- **Demande de maintien possible cette année sur tout poste :**

Il faut saisir dès la 1ère phase informatisée en vœu n° 1 le n° de poste sur lequel vous sollicitez votre maintien. Le vœu sera examiné lors de la 1ère phase du mouvement sans attribution de priorité.

Si vous restez sans poste à l'issue de la 1ère phase, vous transmettez votre [demande de maintien](#) sous couvert de l'IEN pour le 18 mai 2012 au plus tard. Une priorité de maintien sur ce vœu précis sera attribuée à la 2ème phase du mouvement informatisé. Si l'IEN émet un avis défavorable quant à ce maintien, le vœu est annulé.

Si vous occupez cette année scolaire un poste fractionné, il faut demander en premier vœu le même type de poste dans l'école de rattachement qui correspond à votre arrêté de nomination.

Si le type de poste occupé cette année scolaire n'apparaît pas dans I-Prof, il faut demander un poste équivalent dans l'école.

- **Possibilité de s'essayer dans l'ASH :**

Tout en gardant la réservation de leur poste d'origine pendant une année scolaire, les enseignants titulaires d'un poste "ordinaire" peuvent exercer sur un poste spécialisé (sauf sur un poste de maître G ou de psychologue scolaire). **Voir la note d'informations sur le mouvement ( [http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/note-d\\_information-mvt\\_def.pdf](http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/note-d_information-mvt_def.pdf) )**

- **Postes de CPC** : il n'y a plus de différenciation entre les postes de généralistes et ceux d'EPS.

### **2) La carte scolaire s'étend sur la toile.**

La mobilisation contre la réforme de la carte scolaire et les fermetures de classes ne se résume pas aux seules manifestations ou occupations d'écoles. Elle occupe aujourd'hui la toile et les réseaux sociaux où elle se diffuse largement et rapidement, ouvrant de nouvelles perspectives aux luttes actuelles.

- Pour suivre ces actions, il suffit de cliquer sur Facebook :

Sauver l'école de Froeningen / Soutien pour notre école de Bisel / Ecole Hagenthal

- Voir aussi le blog des parents de Metzeral, Luttenbach et Breitenbach : <http://non68.over-blog.com/>

### **3) Laurent Herrmann, parent d'élève de l'école de Bisel, s'est inspiré d'une chanson de Mickey 3D pour dénoncer à sa façon les fermetures de classes et apporter sa pierre à l'édifice.**

Voir la vidéo : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2376>

Laurent Herrmann, parent d'élève de l'école de Bisel, s'est inspiré d'une chanson de Mickey 3D pour dénoncer à sa façon la réforme de la carte scolaire et apporter sa pierre à l'édifice. Le clip, diffusé via les réseaux sociaux et visible sur YouTube, compte déjà plus de 250 vues. La scène se passe dans une chambre d'enfant. Celle d'Inès, 5 ans, élève en 2<sup>e</sup> année de maternelle à l'école de Bisel. Depuis son lit, elle écoute attentivement Laurent, son papa, qui interprète, guitare à la main, un morceau du français Mickey 3D, *Respire*.

Extrait : « Approche toi petit, écoute moi gamin, je vais te raconter l'histoire de ton patelin, au début c'était bien, des maîtres il y en avait plein, dans ta nouvelle école tout allait bien, puis la réforme est arrivée avec ses gros souliers... ».

### **4) Bilan du sondage du café pédagogique sur les attentes des enseignants sur les élections présidentielles.**

Les enseignants ont des positions nuancées sur les changements à apporter à l'École. C'est le principal enseignement du sondage réalisé par Le Café pédagogique auprès de ses lecteurs. Les 12 et 13 mars, 1050 personnels de l'éducation nationale ont répondu à une quarantaine de questions reprenant les principales propositions des candidats à la présidence de la République. Si les enseignants sont très déterminés sur certains points, ils sont prêts à accepter des évolutions à condition qu'un vrai projet se dessine pour l'École. Cette position tout en nuances donne des possibilités inattendues à une nouvelle équipe, à condition qu'elle ne soit pas sarkozienne...

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2377>

### **5) Les enseignants sont maintenant fichés par un logiciel administratif.**

#### **Le SNUipp-FSU de Paris interpelle la profession.**

Actuellement, un seul dossier administratif personnel existe de manière officielle au sein de l'Éducation Nationale. Il est composé en général de 9 rubriques ou sous-dossiers (le dossier personnel, le recrutement de l'agent, la rémunération, les notations, l'avancement, la discipline, la position de l'agent, la cessation de fonction, les actions de formation, le dossier médical). Réglementairement, ce dossier n'est pas consultable par l'inspecteur de circonscription.

Les dossiers de circonscription ne peuvent inclure que les archives personnelles de l'inspecteur de circonscription, ils doivent donc être détruits au moment de son départ de la circonscription. Le SNUipp-FSU lutte contre la pratique illégale de constitution de dossiers d'enseignants contenant divers documents ou informations au gré de leurs mutations entre les circonscriptions.

Différents fichiers existent déjà : Iprof et Agape (logiciel interne de gestion à l'administration pour gérer la carrière et le traitement). D'ailleurs, Iprof n'est pas sans soulever de nombreux problèmes du point de vue de la confidentialité : les inspecteurs de circonscription y ayant accès, pouvant ainsi consulter les diverses informations personnelles qu'il contient.

Continuant sur sa lancée de fichage de l'ensemble de la population dès le plus jeune âge, le gouvernement a décidé de fichier de manière beaucoup plus poussée les enseignants de manière informatisée.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2381>

### **6) Vivre ensemble 21 mars : journée mondiale contre le racisme.**

Le 21 mars est célébrée chaque année la « journée mondiale de lutte contre le racisme ». L'occasion d'aborder en classe une dimension majeure de l'éducation au vivre ensemble en s'appuyant sur des ressources pédagogiques de qualité.

Lire l'article : <http://www.snuipp.fr/21-mars-journee-mondiale-contre-le>

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**